



Charte des jardins pour la biodiversité

Guide pratique



Introduction

Pour faire face à l'appauvrissement progressif de la biodiversité, il semble important que chacun puisse s'engager à son échelle. En effet, selon la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) Normandie, 15 % des oiseaux ont disparu entre 1989 et 2019. La Ville d'Alençon et les étudiants du BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée agricole public de l'Orne proposent aux habitants de s'engager contre la perte de biodiversité à travers la signature de la charte des jardins pour la biodiversité. Cette charte permet de donner des conseils et de développer l'engagement des habitants en faveur de la diversité des espèces et des milieux.

Ce document est un guide pratique qui accompagne la charte, afin d'illustrer et de guider au mieux les signataires. Chaque habitant peut être acteur de la protection de la biodiversité et choisir d'agir à son niveau.

Les propositions illustrées dans ce document nécessitent pour la plupart d'avoir un jardin, mais il est possible de s'engager sans en avoir un. En bonus, chaque signataire de la charte peut devenir un porte-parole de la biodiversité : sensibiliser son entourage, communiquer et participer à des animations nature. C'est un moyen de partager son engagement avec d'autres personnes intéressées.

Afin de valoriser cet engagement, un sticker sera fourni au moment de la signature. Il pourra être collé sur la boîte aux lettres ou portail.

La charte est organisée selon deux thématiques : les aménagements pour les animaux, l'entretien et le jardinage. Celles-ci sont déclinées en deux niveaux de difficulté.



Pour aller plus loin, tutos fabrication, articles et vidéos



Pour éviter les erreurs



Pour avoir des exemples de plantes locales

Les aménagements pour les animaux

Des aménagements sont proposés pour favoriser le retour ou le maintien des animaux dans les jardins.

□ Tas de feuilles et de bois

Les tas de feuilles et de bois sont nécessaires dans un jardin : beaucoup d'espèces comme le hérisson d'Europe s'y abritent pour se protéger du froid et hiberner. Celui-ci est menacé et protégé par la loi française. En effet, cet animal est victime de l'homme et de ses activités. Ainsi, les collisions routières, l'utilisation d'anti-limaces, la disparition des haies ou encore la fragmentation de ses habitats sont de véritables menaces pour sa survie. Il est donc important d'adapter son jardin à ses besoins, les tas de feuilles et de bois permettant de favoriser son hibernation à la mauvaise saison, lui garantissant des meilleures chances de survie par la suite.

De plus, les feuillages peuvent permettre de réaliser un paillis dans le potager et le bois servir de moyen de chauffage. Ces installations n'ont aucun coût mais ont un impact positif sur les espèces.



© salamandre



Article par le CPIE bocage de l'Avesnois

<https://www.lavoixdunord.fr/art/region/un-tas-de-bois-mort-un-habitat-prise-pour-animaux-et-insectes-jna23b0n316397>

Aider et accueillir le hérisson d'Europe, guide par la LPO

http://www.lpo-auvergne.org/sites/default/files/documents-telecharger/guide_aider_er_accueillir_le_herisson.pdf

□ Nichoir et/ou mangeoire à oiseaux

Ces deux aménagements permettent aux oiseaux des milieux urbains d'améliorer leur installation dans les jardins. Les nourrir peut faciliter leur survie pendant l'hiver et poser des nichoirs permet de favoriser leur reproduction au printemps. Les oiseaux apporteront de la vie dans le jardin et apprendre à les reconnaître peut aussi être un bon défi.



© Wikipédia



Afin d'éviter les maladies, il est nécessaire de nourrir les oiseaux uniquement en période de froid, de mi-novembre à mi-mars. Ces dates peuvent être adaptées selon la température. Néanmoins, les mangeoires doivent être régulièrement désinfectées à l'eau savonneuse. Pour celles et ceux qui préfèrent installer des boules de graisse, il est possible de les réaliser soi-même avec des graines de provenance locale, comme les graines de tournesol, et de la graisse sans huile de palme de préférence. Attention toutefois aux boules de graisse achetées dans le commerce : les filets les entourant peuvent piéger les pattes des oiseaux ! Une fois les boules de graisse et/ou les nichoirs posés, il est important de les placer en hauteur pour éviter un maximum le risque liés aux prédateurs.




Guide des nichoirs par la LPO

<http://isere.lpo.fr/wp-content/uploads/2015/11/Guide-nichoirs-LPO.pdf>

□ Massif de végétaux locaux

Le massif de végétaux locaux est un moyen de favoriser les milieux propices au développement des insectes, parmi lesquels les papillons, qui pourront par la suite être consommés par les oiseaux. Les fleurs mellifères, dont le nectar peut être récolté pour être transformé en miel, sont nécessaires aux insectes pollinisateurs comme les abeilles, bourdons ou guêpes. De plus, ces derniers transportent le pollen d'une plante à l'autre et assurent donc la reproduction de celles-ci.

Planter des fleurs dans un parterre suffira à accueillir quelques insectes. Une surface plus importante peut aussi être envisagée. Il est important de choisir des plantes locales, afin de favoriser leur développement. De plus, d'après le Conservatoire Botanique National de Brest, certaines fleurs locales sont menacées de disparition : les semer participe à leur sauvegarde.

 Afin d'éviter la prolifération d'espèces invasives, il faut choisir des espèces locales. Il est facile de les trouver lors de promenades, et d'en récolter les graines, avec modération.

 Article sur les bénéfices du massif fleuri, par le magazine InsectÖsphère
<https://www.insectosphere.info/133-la-jachere-fleurie-un-reservoir-de-biodiversite/>

Découvrir la marque "végétal local"
<https://www.vegetal-local.fr/>



Exemples de plantes locales :

Aigremoine eupatoire (1)
Ail des vignes (2)
Camomille (3)
Cardère sauvage (4)
Carotte sauvage (5)
Coquelicot (6)
Gesse des prés (7)
Knautie des champs (8)
Epiaire officinale (9)
Linaire commune (10)

Linaire rampante (11)
Marguerite (12)
Mauve musquée (13)
Menthe des champs (14)
Origan commun (15)
Salicaire commune (16)
Sauge officinale (17)
Verveine officinale (18)
Vesce de Cracovie (19)
Violette odorante (20)



□ Abri à insectes

Cet aménagement peut héberger un nombre d'insectes important tout au long de l'année. Parmi les insectes accueillis, on peut retrouver les pollinisateurs, c'est-à-dire ceux qui participent à la fécondation des plantes, ou les auxiliaires, dits "alliés du jardinier". Cet abri à insectes permet alors la pollinisation plus massive des fleurs de votre jardin mais aussi de protéger votre potager grâce à certains insectes comme les coccinelles qui mangent les pucerons. L'hôtel à insectes est un aménagement facile à réaliser soi-même, et esthétique dans le jardin. Néanmoins, la méthode la plus efficace pour favoriser l'accueil des insectes dans le jardin reste la conservation d'habitats naturels. En effet, un simple tas de brindilles ou de paille peut suffire.



© Peartrees



Pour une fonctionnalité optimum de l'hôtel à insectes il est important de le placer dos au vent dominant et plutôt orienté au sud/sud-est pour obtenir la chaleur du soleil dès le matin. Il doit être surélevé de 30 cm et muni d'un toit pour le protéger des intempéries. Le mieux est de le placer à proximité d'un massif fleuri pour faciliter la colonisation de l'hôtel à insectes. L'hôtel à insectes peut être acheté en supermarché, mais il est également simple de le réaliser soi-même avec des matériaux naturels ou de récupération.



La salamandre
<https://youtu.be/4NtJ0tqq128>

Construire un hôtel à insectes, par Terre vivante
<https://www.terrevivante.org/237-construire-un-hotel-a-insectes.htm>

□ Gîte à chauves-souris

Les chauves-souris d'Europe peuvent consommer plus d'un tiers de leur poids en insectes. Elles aident à réguler les populations d'insectes et notamment les moustiques, mouches, papillons et ravageurs de culture.



© osae

Poser des aménagements tels que des gîtes à chauves-souris permettrait de favoriser le retour et la sauvegarde de ce groupe d'espèces dans un milieu urbain. De plus, toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la loi. Ainsi, les 34 espèces françaises sont inscrites dans des conventions internationales (Bonn) et européennes (Berne, Directive Habitat-Faune-Flore). Enfin, la loi française indique que toutes les chauves-souris présentes en France sont protégées. Ainsi, détruire les chauves-souris, les capturer, les déplacer ou porter atteinte à leur gîte et habitats est formellement interdit. Ces nombreuses mesures de protection sont donc la preuve de la vulnérabilité des chauves-souris.



Pour poser le gîte dans un endroit idéal il est important de savoir que les chauves-souris aiment l'obscurité et la chaleur. Il faut l'accrocher verticalement, exposé au sud-est pour un maximum de chaleur le matin. Il est nécessaire de placer le gîte à chauve-souris à environ 2 ou 3 mètres de hauteur et surtout sans obstacle devant l'entrée car la chauve-souris a besoin de se laisser tomber pour prendre son envol.

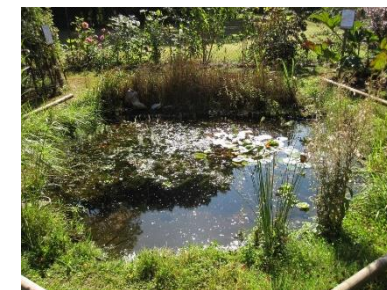


Construire un gîte à chauves-souris, par La salamandre
https://www.salamandre.org/une-activite/gite-a-chauve-souris/?gclid=CjwKCAjwiaX8BRBZEiwAQQxGx5HiwYzvyfeSAxxBp3CsJ1wDkJqkpP4LLg4cxswVNaNao0KMPIT3aRoCIZ4QAvD_BwE

Agir pour les chauves-souris, par le Groupe Mammalogique Normand
<http://www.gmn.asso.fr/index.php?post/Les-Chauves-souris>

□ Bassin

Le bassin ou la mare sont des moyens d'améliorer la biodiversité du jardin grâce, notamment, à l'apparition de libellules dans la propriété. Lors des canicules, ce bassin sera d'une grande aide pour les petits habitants du jardin.



© Jardinons à l'école



Afin de favoriser la sécurité des animaux, faire dépasser une planche de l'eau leur évitera la noyade. Attention les bassins supérieurs à 20 m² nécessitent

une déclaration à la mairie au préalable. Il n'existe pas de réglementation précise sur les bassins, mais ils peuvent être dangereux si une personne chute dans celui-ci. Il est possible de lire la réglementation des piscines pour s'en inspirer. La mise en place de procédés tels que différentes hauteurs de paliers peut par exemple limiter le risque de chutes et faciliter la sortie du bassin. Il est également possible d'utiliser une barrière végétale pour bloquer l'accès aux enfants en bas-âge et ainsi préserver le naturel de la pièce d'eau.



Comment créer une mare, par l'association les Enfants de la Terre
https://www.youtube.com/watch?v=BbmS8VM5Z_M

Le jardinage et l'entretien

Jardiner permet d'apprendre à apprécier la nature, d'entretenir sa forme, d'embellir son cadre de vie, d'exercer sa créativité, d'apprendre à observer la nature environnante. Le jardin est aussi un lieu pédagogique, bénéfique pour le développement des enfants notamment. Or, certaines techniques de jardinage et d'entretien du jardin sont à privilégier afin de favoriser la biodiversité.

□ Non utilisation de substances nocives à l'environnement

Certains produits de traitement, en plus de leur persistance dans les sols, ont des effets dévastateurs sur la biodiversité et la santé humaine. En effet, ceux-ci ont un impact sur les plantes, mais aussi sur leurs hôtes, les oiseaux qui mangent les insectes, les hérissons qui se nourrissent de limaces, etc. Des solutions plus naturelles sont donc préférables comme le traitement à l'eau bouillante ou encore l'arrachage manuel. Il est aussi possible d'utiliser des répulsifs naturels comme des plantes qui éloignent certains "insectes ravageurs". La tanaisie, par exemple, chasse efficacement les fourmis et l'absinthe repousse les pucerons.

□ Paillage

Le paillage consiste à recouvrir le sol des massifs, jardins ou parterres de fleurs avec de la paille, des feuilles, la tonte d'herbe ou encore des copeaux de bois. Pailler permet de ne pas laisser un sol nu. Il se dégrade alors moins vite et est mieux conservé. Cette méthode réduira aussi le nombre de "mauvaises herbes" à supprimer, et la fréquence d'arrosage des plantes, puisque l'humidité est mieux retenue. Les légumes seront aussi de meilleure qualité. L'idéal est de pailler très tôt dans l'année pour avoir un sol de bonne qualité.



© Le blog de Sibex



Le paillage au potager, une vidéo par Le Jardin Potager du Bonheur
<https://www.youtube.com/watch?v=Uhq5hKXXTak>

Article par [aujardin.info](http://www.aujardin.info)

<https://www.aujardin.info/fiches/paillage-quoi-consiste-paillage.php>

Guide des déchets verte de la Communauté Urbaine d'Alençon

<http://www.cu->

[alencon.fr/fileadmin/user_upload/CUA/La_CUA_a_votre_service/Dechets-CUA/jour-lieux-collecte/2020/Guide_dechets_verts_-_2020.pdf](http://www.cu-alencon.fr/fileadmin/user_upload/CUA/La_CUA_a_votre_service/Dechets-CUA/jour-lieux-collecte/2020/Guide_dechets_verts_-_2020.pdf)

□ Conservation des murs anciens fleuris

Dans quelques jardins sont présents des murs anciens de pierre dont l'usure des joints de chaux permet à certaines fleurs et fougères de se développer. Le capillaire des murailles et la cymbalaire sont les plus fréquentes. Ces murs abritent le lézard des murailles qui joue un rôle important pour réguler d'autres petites bêtes du jardin. Conserver ces derniers devient alors un engagement en faveur de la biodiversité, mais aussi du patrimoine architectural d'Alençon.



© zoom-nature



Pas question toutefois de laisser certaines plantes déstructurer les murs anciens : le lierre grimpant et les jeunes arbres peuvent être régulièrement éliminés s'ils menacent la stabilité du mur. En dehors de ces plantes, toutes les autres sont les bienvenues. On évitera ainsi de désherber les murs et de garnir les joints de ciment qui nuisent également à la beauté des murs : un mur ancien fleuri sera bien plus agréable à regarder qu'une simple surface grise et bien plus utile à la biodiversité.



Murs vivants dans la ville, par zoom nature :
<https://www.zoom-nature.fr/murs-vivants-dans-la-ville/>

□ Récupération de l'eau de pluie

La ressource en eau devient de plus en plus limitée notamment l'été pendant les périodes de sécheresse. Pour arroser les plantes, il est possible de récupérer l'eau de pluie dans des bacs prévus à cet effet, reliés aux gouttières pour maximiser la récupération. Cette récupération permet de réduire la consommation d'eau et par conséquent de faire quelques économies.



© ooreka



Couvrir son bac de récupération avec un couvercle fermé soit en bois ou en tissu pour éviter à la lumière de passer est nécessaire. Cela permet également de réduire la prolifération de moustiques.

□ Tonte

Les tontes rases sont à éviter car elles favorisent le stade juvénile de l'herbe. Laisser des bandes de végétation moins ou non tondues permet également à des insectes de s'installer dans celles-ci. Il serait idéal



© Jardiner autrement

d'espacer les tontes, toutes les six semaines en saison, et de régler la hauteur de tonte pour une coupe plus haute sur une partie du jardin. Pour un effort plus modéré, laisser une bande non tondue d'un ou deux mètres le long de la haie permettra d'observer des fleurs qui ne pousseraient pas d'habitude, de protéger les oisillons tombés du nid ou de servir d'abri à différents insectes.



Une vidéo sur la tonte différenciée, par PermacultureDesign
https://www.youtube.com/watch?v=fLzX9iYOj_4

□ Haies

Il existe plusieurs solutions afin de favoriser la biodiversité dans les haies, comme réduire la fréquence de taille ou les tailler hors des périodes de nidification. Il est suffisant de tailler la haie deux fois par an, au printemps (avant le 15 mars) et à l'automne. Cette gestion favorise la biodiversité car la haie évolue chaque année et les oiseaux peuvent se reproduire et nicher sans risque de voir leur nid détruit par une taille. Planter des arbres ou arbustes fruitiers permet de diversifier les butineurs comme les abeilles, mais aussi d'avoir des fruits à portée de main dans son jardin.



La période de nidification s'étend environ de mi-mars à août. Lors de la replantation, mieux vaut choisir des espèces locales, pour valoriser le patrimoine naturel des alentours et diversifier les espèces d'arbres dans la haie.



Une vidéo sur la haie bocagère, par L'instant Biodiv'
<https://www.youtube.com/watch?v=OwVfcsYrJn8>

La haie champêtre chez le particulier, sur le blog Défi écologique
<https://blog.defi-ecologique.com/haie-champetre-particuliers-esthetique-biodiversite/>



Exemples d'espèces locales :

- | | |
|----------------------------|--------------------|
| Aubépine à deux styles (1) | Noisetier (6) |
| Aubépine monogyne (2) | Orme champêtre (7) |
| Charme (3) | Troène commun (8) |
| Cornouiller sanguin (4) | Viorne lantane (9) |
| Fusain d'Europe (5) | Viorne obier (10) |



□ Gestion des lumières extérieures

En plus de faire des économies d'énergie et financières, éteindre ses lumières entre 21 h et 5 h du matin réduit la pollution lumineuse nocturne. En effet, celle-ci gêne les activités de la faune nocturne, comme les déplacements, la reproduction, ou l'alimentation. Par exemple, les chauves-souris sont perturbées durant leur chasse, ou les papillons de nuit attirés par la source lumineuse finissent par mourir d'épuisement.



© Pinterest

□ Compost

Le compost est une décomposition complète des déchets verts comme des épluchures, feuillages branchages, copeaux de bois, paille voire même un peu de tonte de pelouse.



© Côte Maison

Ceux-ci se transforment en terre riche en éléments nutritifs. Le compost permet d'enrichir le sol du jardin pour un meilleur développement des plantes. Il est important de retenir que la formation du compost prend six mois.



Il est nécessaire d'avoir un composteur en contact direct avec le sol, car les organismes décomposeurs du sol comme les vers de terre pourront y accéder pour aider à la décomposition des épluchures déposées auparavant. L'idéal est de retourner son compost de temps en temps et d'avoir un composteur avec une trappe en bas pour extraire le mélange plus facilement.



Les règles d'or du compostage individuel, par SYBERT

<https://www.youtube.com/watch?v=Uhq5hKXXTak>

Qu'est-ce que le compost, par aujardin.info

<https://www.aujardin.info/fiches/compost-pourquoi.php>

Les conseils donnés dans ce livret sont indicatifs et constituent un premier pas vers la protection de la nature. Pour aller plus loin sur un sujet précis, Internet regorge d'astuces, de vidéos et d'articles.

Participer à des animations ou des chantiers nature sont aussi de bons moyens d'en apprendre plus ou de s'engager. Adhérer aux associations de protection de la nature leur apporte du soutien. Il est possible de retrouver les coordonnées de certaines associations du département sur le site internet de la Ville d'Alençon.

Pour vous engager dans des mesures en faveur de la biodiversité, nous vous invitons à signer la charte des jardins pour la biodiversité et à la renvoyer à la mairie selon les modalités prescrites dans le bulletin d'engagement. Elle est consultable sur le site internet de la Ville d'Alençon :

<http://www.alencon.fr/mon-cadre-de-vie/developpement-durable/>

Pour tout complément d'informations, il est possible de contacter le service Développement Durable de la Ville d'Alençon au numéro suivant : 02 33 32 41 07, ou à l'adresse e-mail suivante : **dd@ville-alencon.fr**

La charte des jardins pour la biodiversité et le guide pratique l'accompagnant ont été réalisés par la promotion 2019-2020 des étudiants de BTS Gestion et Protection de la nature du lycée agricole de Sées, dans le cadre d'une convention avec la Ville d'Alençon.



Crédit des photographies de couverture : Maxime Martel et Charlotte Pouteau